3me ANNÉE. — NUMÉRO 52.

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis, hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la Liberté.)

MARDI 4 MARS 1873.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE . . . . . fr.	20	10 50	5 50
FRANCE, — BELGIQUE . . »	36	18 50	9 50
ALLEMAGNE, — AUTRICHE . »	30	15 50	8 —
ITALIE . . . . . »	45	23 —	11 50
HOLLANDE . . . . . »	52	26 50	13 50
ANGLETERRE, — ESPAGNE . »			

BUREAUX
DE RÉDACTION ET D'EXPÉDITION
GRAND'RUE 10, A FRIBOURG

BUREAU DES ANNONCES
Agence de publicité Rod. MOSSE
Rue de Lausanne, 176, à Fribourg.

ANNONCES: Pour le canton, 15 c., pour la Suisse 20 c. la lig. ou son espace
ETRANGER, 25 centimes.

MM GROSSET & TREMBLEY, libraires à Genève, sont autorisés à recevoir les abonnements à la *Liberté*.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES.
La Rédaction rend compte des ouvrages dont un exemplaire lui est adressé.

Nos espérances.

La situation est grave, plus grave même que celle qui aboutit à la crise de 1847. A cette époque, la Suisse agissait isolément dans ses attaques contre le catholicisme ; aujourd'hui elle est appuyée, excitée, dirigée par la politique de l'empire d'Allemagne, dont la Confédération suisse devient le satellite. Ce sont les millions enlevés au roi de Hanovre et enfermés dans la caisse irresponsable des fonds secrets, qui descendent en pluie d'or sur la presse officieuse dont M. Cérésole exploite les services.

On ose aujourd'hui ce qu'on ne fit pas au temps du Sonderbund : on attaque le dogme catholique, on s'occupe d'organiser une Eglise nationale, à laquelle la prison, les amendes et la gendarmerie donneront des fidèles ; on destitue un évêque ; on en conduit un autre à la frontière, *parce qu'il tient du Pape sa* juridiction religieuse. Les gouvernements méconnaissent les volontés du peuple. Celui de Thurgovie va de l'avant malgré l'opposition de 4,300 citoyens catholiques sur 4,700 ; celui de Berne fait de même malgré les protestations de 10,000 citoyens électeurs du Jura ; celui de Soleure est aussi désavoué par une grande partie des citoyens actifs du canton. Dans cette persécution religieuse, les gouvernements se rient du peuple, parce qu'ils s'appuient sur le président de la Confédération, et celui-ci transmet le mot d'ordre qu'il reçoit de Berlin.

Telle est la situation : elle est des moins rassurantes pour la religion ; elle est douloureuse pour le patriotisme.

Néanmoins, et malgré tous les motifs de crainte, nous avons des espérances d'un avenir meilleur, Notre confiance repose d'abord sur Dieu qui a promis son secours ceux qui ne s'abandonnent point à eux-mêmes. Or, les catholiques suisses, en ce moment, se conduisent admirablement. L'accord est complet au sein du clergé et de la population ; tous les efforts *des agents provocateurs ne* parviennent point à faire sortir le peuple de sa résistance calme et légale, et toutes les séductions ne parviennent point à le tromper sur ses vrais intérêts religieux et patriotiques. Il n'y a eu que trois défections au sein du clergé et elles n'ont surpris personne : en sortant de l'Eglise, les Gschwind, les Herzog et les Egli ont cessé d'être des hommes dangereux. Il n'y a pas un catholique croyant *qui ait suivi ces apostats. Leur Eglise, dont* on veut faire une Eglise nationale, ne se compose que de gens qui étaient depuis longtemps connus pour n'appartenir à aucun culte et ne professer aucune religion. Et encore combien sont-ils ? Trois cents à Genève, deux cents à Bâle, et ainsi de suite.

Le second motif de nos espérances, c'est l'origine étrangère des manœuvres dirigées contre le catholicisme en Suisse. Les plantes exotiques ne réussissent qu'avec beaucoup de soins et dans les serres chaudes. La persécu*tion actuelle est une plante étrangère : on* l'a cueillie dans le jardin de M. de Bismark, qui lui-même n'a point réussi à la faire fleurir. Elle ne s'est encore développée en Suisse que dans l'atmosphère des chancelleries et des conférences diocésaines. Comment se comportera-t-elle sous l'acre souffle populaire? Quand on veut constituer un culte, il faut des fidèles, et pour avoir des fidèles, il faut un symbole. Cela est surtout nécessaire quand on s'adresse à des populations catholiques. Or, quel est le symbole que l'on propose à l'Eglise dite nationale? Nous l'avons en vain cherché. On n'a qu'un programme et il est tout négatif: combattre l'ultramontanisme. Pour cela qu'est-il besoin d'une Eglise nationale? Est-ce que le protestantisme ne suffit pas? Et quelle distinction, même d'incrédulité, y a-t-il entre ces libéraux baptisés catholiques et les protestants libéraux?

Un troisième motif de confiance nous est donné par les sentiments tolérants et confraternels d'un très-grand nombre de protestants. Ils s'aperçoivent qu'on nous a cherché *une mauvaise querelle et qu'on nous con*teste le droit de croire et de professer notre religion. Dieu merci! il y a assez d'équité dans l'esprit d'un grand nombre pour ne point faire chorus avec les oppresseurs. L'attitude d'un certain nombre de journaux protestants (de ceux qui représentent ce fond de croyances chrétiennes qui reste au sein des populations) est une source de consolations pour tous les bons esprits. Il est *beau de voir des souscriptions protestantes* aider les catholiques de Genève, il est beau de voir des plumes protestantes défendre Mgr Lachat ou Mgr Mermillod, ou envoyer à ces deux évêques persécutés le témoignage de leurs sympathies et de leur admiration. Le peuple des cantons protestants est resté jusqu'ici calme et bienveillant envers les catholiques; nous espérons que ces bonnes dispositions s'affirmeront et arrêteront les mauvais desseins des âmes vendues de la politique prussienne.

BULLETIN POLITIQUE.

Fribourg, 3 mars.

Les carnavals de Rome ont été considérés depuis vingt ans comme le baromètre de la situation politique de la capitale de la catholicité. C'est ce qui nous engage à signaler une correspondance du *Journal de Genève* sur ce point : « Il est impossible, dit-il, de se figurer quelque chose de plus gai, de plus entraînant, de plus étourdissant, de plus féerique, de plus fou, de plus extravagant et pourtant de plus convenable et de plus modéré dans le désordre » que le carnaval de cette année.

« C'était une illumination comme on n'en voit nulle part ailleurs qu'à Rome. Et avec cela des cris, des interpellations, des éclats de rires si francs, partant le plus souvent de bouches si gracieuses, qu'on les écoutait comme une musique. L'entrain était énorme. et j'aurais mis le plus sage des philosophes au défi de contempler pendant dix minutes ce spectacle sans se sentir une bien grande envie d'y prendre une part active. »

Conclusion prévue : « Les feuilles cléricales ne savent plus où donner de la tête. Elles ne peuvent pas nier que le carnaval eût été très-brillant, beaucoup plus, sans contredit, qu'il ne l'avait été au temps du gouvernement de leur choix ; ce serait si contraire à l'évidence qu'elles ne pourraient tromper personne. »

Eh bien, si les « feuilles cléricales » sont si peu dignes de confiance, adressons-nous à un journal qui n'est pas suspect de prendre le mot d'ordre du Vatican. Ecoutons le correspondant de la *Nazione* :

« Dans les deux derniers jours, ecrit-il, *le carnaval a été ici tellement effréné, tellement impie*, surtout dans les quartiers populaires, qu'*il est impossible d'imaginer quelque chose de pire*. Figurez-vous que sur divers points de la cité on a vu courir çà et là un vaurien avec un masque malpropre sur le visage, une grande mitre de carton sur la tête, un rochet de toile, et en guisse de bâton pastoral une chose que la décence ne me permet pas de nommer. Autre part une troupe de cinq ou six imbéciles parodiait le viatique. Je vous prie de croire que mes sentiments religieux n'ont aucune raison de se dire profondément blessé de tout cela; mais je vous demande s'il est permis que de pareilles scènes se produisent dans une ville d'Italie et spécialement à Rome. »

Ces scènes ont émerveillé le correspondant du *Journal de Genève*, qui les trouve très « convenables; » cette appréciation suffit à indiquer dans quel milieu vit ce correspondant. Il est, du reste, incontestable que des carnavals de cette sorte ne se voyaient pas à Rome sous le gouvernement des papes.

L'Assemblée nationale a entendu, samedi, un très-habile discours de M. Dufaure, qui s'est attaché, au nom du gouvernement, à dissiper les scrupules de la majorité. Le ministre de la justice a rappelé le discours de *M. Thiers du 10 mars 1871 établissant le* pacte de Bordeaux. Il a reproduit le passage saillant de ce discours demandant aux républicains et aux monarchistes de consentir à une trêve de partis. Le ministre a rappelé que les mêmes déclarations et les mêmes réserves ont été faites ultérieurement. La République continue à exister comme gouvernement provisoire, il est vrai, mais comme gouvernement légal quoique non définitif.

M. Dufaure reconnaît que la question de monarchie ou de république est réservée. Il rappelle que M. Thiers, dans la commission des Trente, a reconnu que le moment n'est pas venu de constituer la monarchie ni de proclamer la République. L'Assemblée, après

---

2 Feuilleton de la LIBERTÉ.

MIRRO.

Un jour que Pierre gardait ses moutons dans un pré derrière la ferme, le long du petit cours d'eau, Jean parut tenant par la peau du cou un petit gros toutou tout grognant et tout rondelet, tout chaud encore du ventre de sa mère, luisant et frais, bien pourléché, avec un nez noir tout humide et une jolie langue rose entre deux rangées de dents blanches, fines comme des aiguilles.

— Si c'est permis! dit Pierre, de tenir si longtemps que cela un chien par le cou!

— C'est mon chien, dit Jean, et je veux le noyer.

— Essaye! cria Pierre, qui sauta sur ses pieds comme poussé par un ressort.

— C'est mon chien; j'en suis maître.

— Tâche toujours de ne pas le jeter dans l'eau.

— C'est fait! cria Jean, qui, d'un tour de bras, lança le caniche dans le cours d'eau.

D'un mouvement plus prompt que l'éclair, Pierre retira sa veste, la jeta sur l'herbe, puis, plongeant son bras dans l'eau, il en retira la bête, qu'il déposa sur sa veste retournée à l'envers et encore chaude.

Jean se rapprocha, dans l'intention évidente de rejeter le caniche à l'eau ; mais déjà Pierre l'attendait et le saisit dans ses bras comme dans un étau de fer.

Une lutte terrible s'engagea, durant laquelle le toutou, objet de la guerre, tournait en rond, se prélassait sur sa veste chaude, *léchant ses pattes, remuant la queue, intro*duisant sa tête dans la manche d'où s'échappait une douce chaleur, et finalement s'endormit, à demi sec, au plus beau moment du combat. Tandis que son petit corps rond et chaud se renflait dans un rhythme égal et doux sous l'effort d'une respiration que tempérait le sommeil, ami et ennemi s'administraient force horions.

Que serait-il résulté de l'affaire si les mères, au bruit du combat, n'étaient arrivées sur le terrain ?

Marguerite, la première, sépara les deux enfants.

— Mauvais chrétien, dit-elle à Pierre, peux-tu bien te conduire de la sorte!

— Votre garçon est un vaurien, criait Justine. Regardez quelle mine il a et comme Jean l'a bien traité! C'est bien fait: peut-on se taper comme cela pour un chien?

— Qu'on me rende mon chien, criait Jean.

— Ce n'est plus ton chien, disait Pierre: tu l'as jeté, je l'ai ramassé, il est à moi; touches-y seulement!

Marguerite tenait Pierre par le bras et Justine tenait Jean, et d'un poing seulement ils se menaçaient encore.

Puis enfin Pierre ramassa sa veste, enroula le chien dedans et suivit sa mère. Le toutou ainsi ramassé, troublé dans son sommeil, grogna un peu; puis, rassuré par une caresse, lécha les mains qui le portaient, remua la queue et fit si bien, qu'en entrant à la maison, Marguerite le déposa sous la courtepointe du lit.

— Pauvre bestiole! dit-elle, il est encore tout grelottant.

— Jean est un sans-cœur, disait Pierre : un chien qui a déjà deux mois et qui connaît sa mère, le jeter à l'eau! C'est exprès qu'il a fait cela devant moi, allez, ma mère! Qu'il touche seulement à mon chien! ajouta Pierre en soulevant la courte-pointe sous laquelle reposait la bête.

Puis il se mit à admirer la queue qui remuait, les yeux jaunes qui regardaient, les dents blanches et la langue rose, si bien que Marguerite, qui venait aussi regarder de temps à autre, dit enfin :

— Oui, qu'il vienne y toucher à *notre* chien!

La cause était gagnée, il ne fallait plus qu'un parrain.

Ce fut Joseph Gudin qui, mis au fait des événements, se chargea de la chose, et le chien fut appelé *Mirro*.

Mirro fut caressé, choyé, fêté, dorloté, comme jamais chien ne le fut au monde : Mirro par-ci, Mtrro par-là; il coucha sur le lit de Pierre et Pierre en rêva.

Mirro alluma une guerre plus acharnée cent fois que celle des Grecs et des Troyens; mais, contrairement à la belle Hélène, Mirro prêtait main-forte aux Troyens et se mêlait *à la bagarre. Ses petites dents blanches* étaient devenues de véritables crocs Sa haine contre Jean et toute la famille des Bourneuf prenait, dans la vivacité de ses souvenirs d'enfance, une âcreté particulière, entretenue d'ailleurs par bon nombre de mauvais procédés dont il était victime.

Il était rare qu'il pût s'aventurer sur la route entre les deux fermes, sans qu'une grêle de pierres ne l'assaillît aussitôt.

Pierre, le maître et l'ami, le sauveur, prenait fait et cause pour la bête, et des injures on en venait aux coups; c'était alors que Mirro prenait sa revanche, et jamais, même au plus fort de la bataille, il ne se trompa de mollets.

— Bête féroce! criait Justine Bourneuf, chien du diable! je t'aplatirai le museau. Vous verrez que d'un coup de dent il affligera (*) mon garçon.

(A suivre.)

(*) Estropiera.

la libération du territoire, sera nécessairement appelée à examiner si, avant sa séparation, elle doit elle-même prononcer sur la monarchie ou la République.

M. Dufaure craint que l'évacuation ne devienne le signal de désordres et d'agitations inévitables. Il croit qu'il faudra encore continuer pendant quelques mois la trêve des partis.

Relativement à la loi électorale, l'orateur du gouvernement a déclaré que le suffrage universel a besoin d'être moral.

Le discours de M. Dufaure a été accueilli par les applaudissements des centres et les rumeurs de la gauche, et le silence de la droite.

Après que M. Ricard, parlant au nom de la gauche, eut déclaré qu'il voterait le projet, parce qu'il y voyait l'application de la politique du message, tandis que MM. Dupeyre et de Larcy déclaraient qu'ils le voteraient, parce que l'adoption ne préjugeait pas la solution des questions de monarchie et de république, on est allé aux voix, et l'entrée en matière a été décidée par 499 voix contre 200.

La réunion de prélats catholiques irlandais qui avait été convoquée à Dublin est terminée. Elle a fait paraître une déclaration contre le bill d'éducation supérieure pour l'Irlande présenté par M. Gladstone, parce que ce bill est considéré comme une application du principe de l'éducation mixte, lequel est déclaré éminemment dangereux pour la vie et les mœurs de la jeunesse catholique.

Le manifeste invoque aussi le fait que de grosses sommes sont attribuées à des colléges protestants où toutes les sectes sont admises. Rien dans ce bill n'est d'accord avec ce que doit être une université catholique.

Les prélats adressent en outre une pétition aux principaux membres catholiques du Parlement pour obtenir par leur entremise le retrait du bill.

CONFÉDÉRATION.

NOUVELLES DES CANTONS.

Berne. — Nous avons déjà parlé de la circulaire du conseil exécutif défendant aux curés de lire en chaire le mandement de carême. Voici le texte de cette pièce; nos lecteurs se convaincront que la forme est digne du fond :

Monsieur le préfet,

Malgré qu'à la suite des décisions de la conférence diocésaine du 29 janvier 1873, que nous avons approuvées, il ait été interdit au ci-devant évêque, Eugène Lachat, à Soleure, d'exercer à l'avenir dans le canton de Berne des fonctions épiscopales d'une nature quelconque, il a néanmoins jugé à propos de promulguer aussi de la manière usitée, un mandement de carême pour le canton de Berne, et de nous en envoyer un exemplaire.

Comme il n'est pas douteux que M. Lachat n'ait aussi envoyé ce mandement aux curés catholiques dans le canton de Berne afin de lui donner la publicité usitée, nous vous rappelons, en nous référant à notre circulaire du 1er de ce mois, dont il a été remis un exemplaire à chaque ecclésiastique catholique, que ces ecclésiastiques ont reçu l'ordre de rompre avec l'évêque Eugène Lachat toute espèce quelconque de relations officielles concernant des affaires de culte, et qu'il leur a interdit d'exécuter aucun ordre, commandement ou mesure émanant de lui. Il se comprend de soi que la publication officielle du mandement de carême de M. Lachat devrait être considérée comme une violation de l'ordre que nous avons donné et qu'elle nous forcerait de prendre des mesures contre les ecclésiastiques qui auraient contrevenu à cet ordre.

Nous vous chargeons en conséquence de remettre immédiatement à tous les ecclésiastiques catholiques de votre district, contre récépissé, un exemplaire de la présente, et de les sommer de ne pas lire en public le mandement de carême de M. Lachat.

Vous voudrez bien faire parvenir immédiatement à notre Direction des cultes votre rapport sur les contraventions qui pourraient être commises contre le présent ordre.

Berne, le 20 février 1873.

Au nom du conseil exécutif :
Le Président,
JOLISSAINT.
Le Secrétaire,
Dr TRÆCHSEL.

Argovie. — Une association populaire cantonale pour la partie catholique du canton d'Argovie a été fondée le 2 février. Cinquante représentants des 6 districts catholiques, délégués par les sections locales du Pius-Verein, se sont réunis à Baden. Ils ont discuté les statuts de la nouvelle association, et pris les mesures nécessaires afin d'agir de concert avec les autres catholiques du diocèse, dans la grande et importante question du conflit qui a surgi entre l'évêque et les gouvernements. Dans le courant des trois dernières semaines, de nombreuses assemblées ont eu lieu dans plusieurs localités. La lettre de NN. SS. les évêques de la Suisse sur la presse surtout a irrité les radicaux; non sans cause, car le nombre des abonnés aux journaux de leur parti diminue tous les jours.

Genève. — Entre toutes les lettres épiscopales adressées à Mgr Mermillod, il faut citer particulièrement celle du plus illustre évêque d'Angleterre, Mgr Manning :

Londres, 8, York Place, W., 21 février 1873.

Cher Monseigneur,

Je vous félicite de la grâce que Notre divin Maître vous a accordée en récompense de votre fidélité et de votre puissant apostolat. Pas seulement le monde catholique, mais le monde du bon sens s'indigne sur la persécution odieuse dont vous êtes l'heureux objet.

Soyez sûr, cher Frère, que deux conséquences en sont inévitables : la purification de l'Eglise en Suisse de toute infection de catholicisme mondain, vieux et libéral, et la confusion des incrédules, nationalistes, philosophes et calvinistes, qui vous ont honoré par leurs décrets et par leurs gendarmes.

Quelle glorieuse lutte du Concile du Vatican contre le césarisme du dix-neuvième siècle! Nous rentrions dans le paganisme pur et simple, *Dea Roma, lex Regia, Divus Cæsar* (la déesse Rome, la loi royale, le divin César).

Voilà la liberté moderne et illuminé! Quelle tyrannie et quelle hypocrisie!

La France vous est ouverte, et l'esprit catholique de son noble peuple sera embrasé de zèle plus ardent que jamais pour le vicaire de Jésus-Christ et pour sa juridiction suprême sur la terre. Je vous promets mes pauvres prières unies à l'intercession qui vous environne de défenseurs.

Avec respects affectueux,

Votre dévoué serviteur en Jésus-Christ,

† HENRY, J., *arch. de Westminster*.

— Nous lisons dans une correspondance du *Courrier de Genève* :

« Des hommes très-hauts placés et à même d'être bien renseignés sur les influences diplomatiques qui sont en ce moment prépondérantes à Berne, affirment que la Prusse a poussé très-activement à des mesures violentes contre la personne de Monseigneur Mermillod.

» Le grief de la Prusse était celui-ci : Il se publie dans votre ville, depuis plus d'une année, une feuille qui a produit un bien immense en Allemagne, en démasquant les intrigues et les projets de M. de Bismark, d'abord contre les catholiques de l'*empire évangélique* de Berlin, puis contre les catholiques de toutes les nations, auxquels le chancelier allemand suscite des persécutions partout où il peut tenir les gouvernements sous son influence par la crainte ou autrement. Cette feuille est la *Correspondance de Genève*, publiée en langue allemande et en langue française. M. de Bismark, après des informations demandées à Berne, a fini par croire que la *Correspondance de Genève* était rédigée par Mgr Mermillod. *Inde iræ!* Il en a conçu un ressentiment qui devait aboutir à un coup *allemand*. Son désir a été exprimé à Berne, et pour Berne, en ce moment, les *désirs de M. de Bismark sont des ordres*. Il était si sûr de son coup que, déjà deuy ou trois jours avant l'arrestation de Mgr Mermillod, les journaux officiels de Berlin annonçaient, comme une nouvelle positive, que Monseigneur avait quitté Genève, et que la *Correspondance de Genève* avait cessé de paraître.

» La nouvelle était fausse, mais elle allait se réaliser à moitié: Monseigneur allait être conduit à la frontière. Quant à la *Correspondance de Genève*, M. de Bismark n'avait pas deviné juste ; elle continue de paraître et de combattre vaillamment, si vaillament que l'opinion publique en Allemagne, éclairée jusqu'à l'évidence, se prononce de jour en jour d'une manière plus forte contre les persécutions religieuses du ministère prussien.

» Ces faits, je le répète, sont révélés très en détail par des personnages politiques qui jouissent en Suisse d'une haute estime. »

CANTON DE FRIBOURG.

Samedi, 1er mars, vers 8 heures 1/2, un incendie a éclaté, avec une violence extrême, dans la grange d'une maison à doubles appartements, situés aux deux extrémités du bâtiment, placé au centre du village de Corserey. En quelques instants, cette grande et vieille maison ne présentait plus qu'un vaste foyer. La pompe de Corserey entra bravement en lice avec l'élément destructeur; secondée par les vigoureuses pompes de Prez et Grandsivaz, elle chassa la flamme de touts ses retranchements; tout ce dévouement fut inutile; le bâtiment consumé s'écroula bientôt sur lui-même. Mais, auparavant, d'intrépides sauveteurs avaient pénétré dans les deux ailes habitées; malgré la chaleur et la fumée, ils avaient réussi à soustraire à la rapacité du feu quelques meubles et quelque peu du mobilier.

Honneur à eux, remerciement à nos voisins accourus au premier signal, Prez, Grandsivaz, etc.; la pompe de Lentigny en route fut contremandée à temps par M. le syndic.

Un témoin oculaire.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Paris, 28 février.

De grands efforts ont été encore faits hier pour amener une réconciliation entre le centre droit et la droite. M. de Cumont s'emploie surtout à cette besogne ingrate, car il ne rencontre partout que des difficultés dans ses négociations. Un certain nombre de membres de la droite modérée sont disposés toutefois à voter le *modus vivendi* demandé par M. Thiers et accordé par la commission. Dans ce cas-là, le gouvernement pourrait bien obtenir une majorité de 130 à 150 voix. Mais je dois vous dire que les idées de conciliation n'étaient pas fort bien accueillies hier à Versailles. Plusieurs députés de la droite semblaient même assez mécontents d'un article de la *Gazette de France* qui conseillait une suspension momentanée des hostilités.

D'un autre côté, la Gauche s'est réunie de nouveau et a décidé de repousser le préambule du projet. C'est là une concession que le parti républicain a cru devoir faire à ses électeurs. Il est probable que tous les articles du projet ne seront pas adoptés par le même nombre de députés et il ne faudrait pas s'étonner si tel amendement réunissait 300 voix; mais, en somme, lorsque viendra le vote final, l'opposition ne ralliera pas plus de 250 voix.

La discussion générale va continuer aujourd'hui; sera-t-elle terminée ce soir? — Nul ne peut le dire. Les calculs les mieux fondés peuvent être déjoués au dernier moment par un événement inattendu. M. Buffet va prendre la parole au commencement de la séance.

M. Cantonnet demeure préfet de Lyon; mais les renseignements que nous avons recueillis nous autorisent à croire qu'il retourne *à son poste sans avoir obtenu le décret* de suppression de la mairie centrale. Il paraît, du reste, que le Conseil municipal du Rhône ne sera pas dissous, ce qui en épargnant de nouvelles élections avec les listes actuelles otera du moins une nouvelle confusion à M. Cantonnet. Entre nous, c'est là le gage que le gouvernement a cru devoir donner à la Gauche pour s'assurer son concours dans les circonstances actuelles. Mais la majorité a éventé cette tactique et tout fait espérer qu'elle ne laissera pas sommeiller l'affaire de la Mairie de Lyon; une interpellation pourra bien donc intervenir et forcer la main au ministre de l'Intérieur.

Lettres de Versailles.

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Versailles, 1er mars.

La séance d'hier a été très-intéressante sans être encore décisive. Au début, on a pu croire comme hier que la clôture de la discussion générale allait être prononcée; l'épreuve allait commencer lorsque l'on entendit M. Gambetta s'écrier : « mais j'ai demandé la parole. » — L'attention redouble dans l'Assemblée et un grand silence se fait. — M. Gambetta débute assez bien et l'on voit qu'il s'efforce de faire un discours politique et modéré. Il combat avec une grande énergie le projet de la commission; il le montre également inacceptable pour les républicains et pour les vrais royalistes. « C'est, dit-il, une conception hybride et bâ» tarde où chacun peut se croire vainqueur » et où chacun doit craindre de se trouver » pris. » — Mais comme il n'est pas possible à M. Gambetta de faire un discours vraiment politique, il s'agite et s'en prend aux interruptions, d'ailleurs fort rares, et se perd dans des digressions. Toutes les fois cependant qu'il s'est borné à attaquer le projet d'une façon générale, à en relever les contradictions et les obscurités, à demander le secret de cette conversion du centre droit, bien faite pour inquiéter les partis francs et honnêtes, son discours a été puissant, malgré le débit lourd et le ton commun dont il ne peut se défaire. Je ne parle point des maladresses et des audaces, elles pullulent.

M. de Broglie a répondu dans un discours vif, nerveux, cassant, mais peu profond, car il s'est borné à vanter l'esprit de conciliation de son parti et de son projet. M. de Broglie a le malheur d'avoir une voix très-faible et mal timbrée; son action parlementaire s'en trouve singulièrement réduite et le bruit qu'il fait dans les couloirs s'éteint en séance publique.

L'honorable général du Temple a occupé ensuite la tribune, mais non d'une façon heureuse et opportune. Son discours, qui prenait à partie M. Thiers, très-vivement, trop vivement même, s'écartait de la discussion et a soulevé des orages dans l'Assemblée.

M. Grévy a cru nécessaire de rappeler l'orateur à l'ordre; soit, mais nous voudrions qu'il eût la même sévérité pour les orateurs de la gauche.

M. Laboulaye, dans un discours bref et solide, a ramené la discussion à son objet et défendu la création d'une seconde Chambre contre les attaques maladroites et ignorantes de M. Gambetta. Il a fait ressortir les inconvénients et les périls d'une chambre unique, vérifiés par chacune de nos républiques. A ce moment, la question de la clôture a été de nouveau posée. Le gouvernement y poussait, se sentant plus fort dans la discussion des articles que dans la discussion générale, où la question de république ou monarchie avait été posée. On ne l'a pas laissé se dérober malgré les efforts de M. Grévy pour enlever le vote. M. Brisson est venu réclamer que le gouvernement s'expliquât et dît clairement si le projet maintenait le message ou le reniait.

Agitation, trouble, hésitation nouvelle et nouveaux efforts d'enlever la clôture. Alors, M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia monte à son tour à la tribune et d'une voix claire et nette demande qu'entre les paroles de M. le duc de Broglie affirmant que la question de monarchie et de république est complétement réservée et les paroles de MM. de Marcère et Laboulaye, déclarant que par le projet la République est fondée, le gouvernement veuille bien se prononcer. L'impression de ces quelques mots a été fort grande et la discussion a été renvoyée à aujourd'hui. M. Thiers prendra la parole.

Lettres de Bavière.

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Munich, le 26 février 1873.

La Camarilla *vieux Catholico-Prussienne* doit encore avoir joué des intrigues à sa façon. Samedi dernier, le roi a brusquement changé la résolution d'assister aujourd'hui avec sa cour à sa clôture des exercices des 40 heures; il est parti pour son château de Hohenschwangau, et pense y rester plusieurs jours. Je ne sais quel fantôme on a à cette occasion fait voltiger devant l'esprit de notre souverain, mais ce qui est certain, c'est que l'on fait tous les efforts possibles pour tenir étranger ce jeune prince sans expérience à toute manifestation publique de la foi catholique; on lui montre des dangers fantastiques dont le menacent les ultramontains. On ne fit par contre aucune attention aux dangers réels qui menacent sa royauté du côté de la Prusse. Bien plus, les adorateurs du casque à pointe prussien paraissent avoir remporté une victoire colossale (?), car on dit que Louis II a enfin donné son consentement pour faire habiller ses troupes à la prussienne. La Bavière est sauvée! Mais quelque séduisante que puisse être la vue d'un troupier, orné du fameux casque, le système prussien, dont le casque est le symbole, ne saurait inspirer aucune confiance aux hommes qui aiment réellement leur pays. Le fait suivant, publié tout récemment, ne contribuera que très-peu à augmenter l'amour de nos soldats pour le couvre-chef des Hohenzollern et des Bismark. A la prise de Toul (1870) un de nos pauvres soldats fut inondé par un liquide corrosif qu'on versa sur lui du haut d'une fenêtre et resta, par suite des horribles blessures reçues, plusieurs jours sans connaissance. Traîné d'une ambulance à une autre, il arrive enfin dans son pays natal et entre dans un hôpital civil. Dès que son état

le permet, il revient à la maison paternelle où il trouve sa pauvre mère, dont il était autrefois l'unique soutien, dans la plus grande des misères. Eh bien, écoutez et soyez ravis d'admiration pour la générosité prussienne! Cet homme, parti sain et bien portant, reçoit après avoir sacrifié sa santé et l'existence de sa mère à l'ambition du conquérant prussien, cet homme reçoit une pension mensuelle de 15 francs!! Aussi la mauvaise nourriture, le séjour dans un logement malsain et non chauffé ne tardèrent pas à ramener la maladie, les ulcères dont il était couvert s'ouvrirent de nouveau et après des souffrances inouïes qui duraient depuis deux ans et demi, il expira le 14 de ce mois, victime d'une barbarie digne de cannibales. Voilà le système prussien, voilà ce que ceux qui tombent entre les serres de l'aigle prussienne, ont à attendre de sa générosité, de ses sentiments de justice. On glisse aux généraux, qui n'ont pas eu pendant toute la guerre une seule égratignure, des gratifications exorbitantes de 100,000 à 300,000 thalers)375,000 à 1,125 mille francs) dans la poche, et on ne rougit pas de donner à un brave soldat estropié, par suite de ses blessures, incapable de travailler, exposé par conséquent à la plus affreuse misère, une pension dérisoire qui ne s'élève pas à 50 centimes par jour. La mort si misérable de ce pauvre soldat, nous permet de voir comme on emploie à Berlin les cinq milliards de la France.

France. — On annonce la prochaine arrivée, à Paris, de Mgr Mermillod. Il doit prêcher à la Madeleine le dimanche de la Passion et pendant toute la Semaine-Sainte. Il y a quelques mois, il prêchait dans la même église et l'on se souviendra longtemps de l'impression qu'il produisit sur son auditoire lorsqu'il prononça l'oraison funèbre de M. Deguerry.

— **Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un des plus zélés défenseurs de la cause catholique, M. Foisset, conseiller honoraire à la cour de Dijon.**

— Voici décidément sur quelles bases le gouvernement voudrait voir s'accomplir la réforme électorale :

1° Obligation du domicile de deux ans, mais faculté pour l'électeur nouvellement résidant de voter dans la circonscription qu'il aura quittée et sur la liste de laquelle il figurera ;

2° Droit électoral maintenu pour tous les citoyens âgés de vingt et un ans ;

3° Suppression du scrutin de liste ;

4° Répartition d'un député par 75,000 âmes. Chaque circonscription sera déterminée par le Conseil général ;

5° Nécessité du quart des inscrits et de la majorité absolue des suffrages pour l'élection au premier tour de scrutin ;

6° Durée du mandat législatif, 6 ans ;

7° Renouvellement triennal et par tiers.

Italie. — La conspiration contre la vie de Victor-Emmanuel, dont il a été question ces derniers jours, n'est pas chose imaginaire ainsi que plusieurs personnes se plaisent à le soutenir, nous ne savons pas dans quel intérêt. Le gouvernement britannique a fourni des indications précises au Quirinal, et donné le nom de l'émissaire qui s'était chargé de l'horrible attentat. Nous croyons savoir qu'il s'agit d'un ex-garibaldien de Mentana, nommé A... F..., mais qui a pris plusieurs noms dans ses fréquents démêlés avec la justice, car partout où il a été, il s'est signalé par un assassinat: à Cesena, sa ville natale, à Trieste, à Alexandrie d'Egypte et à Constantinople. On ne sait pas où il se trouve en ce moment, car aussitôt qu'il a eu vent que la police anglaise était sur les traces de la conspiration, il a quitté Londres et il a été impossible jusqu'ici d'en découvrir les traces. On croit que l'arrestation de l'ex-brigadier Caracciotolo qui a eu lieu dernièrement à Athènes, et dont les journaux se sont occupés, se rapporte à cette conspiration.

Angleterre. — On écrit de Londres, le 28 février :

« Comme on s'y attendait, la tentative de médiation faite hier par sir Rowland Stephenson n'a pu aboutir. M. Menelaus, administrateur des travaux de Dowlais, lui a déclaré que *les conditions offertes dernièrement* aux ouvriers devaient être considérées comme irrévocables. Sir Rowland Stephenson a rapporté cette réponse aux ouvriers réunis au meeting.

» Il les a engagés vivement à accepter ces conditions qu'on rendrait plus dures encore si elles étaient repoussées et si la grève continuait. Les ouvriers les ont néanmoins rejetées. Cependant *on annonce qu'ils doivent* se réunir encore aujourd'hui pour les discuter de nouveau.

« De son côté, le comité exécutif de l'association mixte des mineurs a adopté hier, dans une réunion tenue à Manchester, une résolution, d'après laquelle les conditions offertes ces derniers jours à plusieurs reprises, aux ouvriers grévistes des Galles du Sud, sont les seules qui puissent être actuellement acceptées par les patrons.

« Mais si lundi prochain les grévistes ne les ont pas acceptées et n'ont pas repris leur travail, elles seront considérées comme abandonnées d'une manière absolue. C'est là un véritable ultimatum indiquant qu'après lundi des conditions plus dures seraient offertes aux grévistes.

« Il est peut probable, toutefois, que cet ultimatum produise un heureux résultat et ramène les ouvriers au travail. Il y a là une question d'amour-propre bien plus qu'une question de salaire. »

Autriche. — Le bruit court que le poste d'ambassadeur d'Autriche près le St-Siége, demeuré vacant depuis l'absence de M. le baron de Kübeck, va être occupé par M. le comte Louis Paar, qui a déjà représenté l'Autriche auprès de Victor-Emmanuel *lorsque la capitale était à Turin.*

Prusse. — Une correspondance de Posen décrit le spectacle consolant que présente en ce moment la Pologne prussienne. Le vent de la persécution y a été salutaire. Il semble que le glaive des persécuteurs ait possédé, de tout temps, la vertu providentielle de stimuler les endormis et de réveiller la foi. Depuis que l'ennemi commun s'est démasqué, il n'y a plus ici qu'un parti, celui de l'Eglise. Les Polonais ont oublié les opinions qui les divisent: ils ne pensent plus qu'au péril de leur croyance qui les unit. Sur 800 prêtres qui composent ce vaste archidiocèse, il ne manque que neuf signatures à l'adresse qu'ils ont fait parvenir à leur chef spirituel, l'Archevêque de Posen et Gnesen. La noblesse a suivi l'exemple du clergé. Le comte Joseph Mycielaski et M. Gaëtan de Morawski ont présenté à Monseigneur une adresse couverte de toutes les signatures de la noblesse polonaise de la province. Le peuple imite ses nobles et ses prêtres. Dans chaque paroisse on signe avec enthousiasme et unanimité. Impossible de voir un mouvement plus général, plus spontané de fidélité à la religion opprimée, d'indignation contre les projets de loi des oppresseurs. C'est un suffrage universel catholique contre le suffrage universel des athées qui actuellement domine dans le monde.

Espagne. — La vérité se fait jour peu à peu, en dépit des ovations officielles, sur le compte de l'ex-roi d'Espagne. S'il n'a pas tenu tête à l'orage qui l'a emporté, ce n'est *pas héroïsme, c'est couardise. Il avait juré à* un militaire de se trouver avec lui à cheval dans les rues de Madrid; il a manqué au rendez-vous. Son père le poussait à résister, à se maintenir à tout prix. Il est vrai qu'au dernier moment, si l'on en croit certaine lettre, le père paraît avoir changé d'avis. Mais lettre et dépêches sont arrivées trop tard; le héros avait fui. Les dépêches en question *sont tombées* aux mains de Castelar. *Il* semble même qu'on n'était pas très-rassuré sur la sécurité personnelle de l'ex-roi, tant on avait entouré son départ d'appareil militaire. Comment expliquer autrement cette fuite précipitée, cette pauvre reine déchue emportée douze jours après ses couches et qui, paraît-il, dut un instant être abandonnée à la garde et dans la maison du consul de l'empire d'Allemagne? Elle aima mieux courir les chances de ce périlleux voyage que de rester à Madrid. Cette préférence est significative. La vie des deux fugitifs était donc en danger. Un jour, une heure de retard accroissait le péril; il fallait se hâter de disparaître.

Comment allier cette nécessité de fuir pour sauver sa vie avec cette auréole d'héroïsme, de désintéressement magnanime *dont la* presse stipendiée s'évertue à ceindre le front découronné du duc d'Aoste. C'est le refrain depuis quinze jours, refrain qui devient grotesque à mesure que les faits démontrent combien peu le fuyard fut héros. Les rois de vieille race savaient au moins combattre. François II et sa jeune épouse soutinrent un siége dans Gaëte avant de céder à la perfidie *piémontaise. Le duc d'Aoste a pris le chemin* de fer, comme un criminel qui veut mettre entre la police et lui le plus de kilomètres qu'il pourra.

Belgique. — On lit dans le *Bien Public* de Gand :

« Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, qu'une députation de catholiques belges allait se rendre à Rome pour y porter au Souverain-Pontife le témoignage du fidèle attachement de notre pays et pour s'associer respectueusement aux réclamations de notre épiscopat contre les nouveaux attentats dont l'indépendance du Saint-Siége vient d'être victime. Ainsi se maintient dans le monde la généreuse tradition des protestations du droit contre la force; ainsi se révèle ce lien de l'unité catholique qui, à travers tous les degrés de la hiérarchie, unit le peuple chrétien au pasteur des pasteurs.

» C'est aujourdhui même que la pieuse ambassade est partie pour la ville éternelle. Le diocèse de Gand y est représenté par sept membres qui, ce matin, avant de se mettre en route, ont eu le bonheur de communier ensemble à la chapelle de l'évêché et de recevoir la bénédiction de Mgr l'évêque. Ils sont allés de là rejoindre à Bruxelles les pèlerins des autres diocèses. Voici la liste complète du pèlerinage :

Mgr Namèche, recteur de l'Université catholique (Louvain).
Mgr de Moreau d'Andoy, camérier secret de S. S. (Liége).
Comte Henri d'Ursel (Bruxelles).
Joseph de Hemptinne (Gand).
Baron Surmont, id.).
Baron Albéric Surmont (id.).
Alfred Piers de Raveschoot id.).
Baron Frans Heyndrycx (id.).
Alfred de Kerchove (id).
Baron Maurice Van der Bruggen (id.).
Chanoine Béthune (Bruges).
Baron d'Espierres Gillès (Anvers).
Comte Louis Van de Werve (id)
De Cannart d'Hamale, sénateur (Malines.)
Comte Albert de Robiano (Rumilies).
Paul Leirens (Alost.)

» Avant de franchir les Alpes, les pèlerins belges s'arrêteront à Genève pour aller de là à Ferney saluer Mgr Mermillod, le confesseur de la foi, le glorieux proscrit du libéralisme helvétique.

Grèce. — Le résultat des élections en Grèce a été, contrairement à ce que les dernières nouvelles pouvaient faire pressentir, très-favorables au ministère Deligeorgis. Presque tous les chefs de l'opposition, Komondouros, Tricoupis, etc., ont succombé devant le scrutin. Sans doute il faut s'attendre à voir les opérations électorales attaquées sous le prétexte de pression administrative et autres procédés plus ou moins légaux. On va même jusqu'à dire dès à présent que, dans une circonscription, le candidat ministériel a *eu dix voix de plus qu'il n'y avait d'électeurs* inscrits; mais il faut faire la part du mécontentement des vaincus et n'accepter leurs récits que nous bénéficice d'inventaire. En somme, l'on doit constater une amélioration réelle dans la situation politique du royaume hellénique.

Turquie. — Les correspondances que nous recevons de Constantinople commencent à nous faire connaître le caractère du changement ministériel qui s'est produit en Turquie et qui a substitué Essad-Pacha à Ruchsdi-Pacha dans les fonctions de grand-vizir. Ce changement, ainsi que ceux qui l'ont accompagné dans les divers départements ministériels, ne serait pas dûs seulement à une intrigue de palais, comme on le supposait assez généralement, mais se rattacherait au projet qu'aurait le sultan de modifier la loi de succession au trône et d'adopter le principe d'hérédité en ligne directe et par ordre de primogéniture. Cette question est une grosse question, et l'on peut croire que, malgré ces chassé-croisés de ministres, de sultan parviendra difficilement à ses fins.

Etats-Unis. — Un télégramme envoyé de Washington au *Times* annonce que le comité d'enquête institué par le Congrès américain au sujet des scandales du Crédit mobilier a déposé son rapport. Ce rapport conclut à l'expulsion du sein de la chambre des deux représentants les plus compromis, Amos et Broocks, mais n'émet pas même un blâme contre les vingt et quelques autres élus de la nation qui ont reçu de l'argent ou des actions pour voter des concessions préjudiciables aux intérêts de l'Etat.

Après la lecture du rapport, Amos, tout en avouant sa culpabilité, a fait l'historique complet de cet énorme scandale qui montre jusqu'où la corruption a pénétré dans l'administration et le gouvernement des Etats-Unis. Après avoir divulgué tous les noms, et établi les sommes que chacun des incu pés a touchées, Amos a demandé au Congrès s'il était juste qu'il fût seul avec Brooks le bouc émissaire, tandis que Colfax, le président du Sénat, et surtout Wilson, le vice-président actuel des Etats-Unis, qui ont reçu bien plus d'argent que lui, s'en iraient quittes de toute censure.

A l'occasion de ce même scandale, la *Gazette d'Augsbourg* analyse les causes qui ont amené cette sorte de décadence morale des Etats-Unis, déjà prédite par Tocqueville et elle en conclut que dans les conditions politiques et économiques du monde moderne, toute grande république, basée sur le suffrage universel, doit forcément arriver au même état de corruption gouvernementale. C'est là une appréciation dont nous laissons la responsabilité à la feuille allemande.

DERNIÈRES NOUVELLES.

BERNE. *(Correspond. part. du 3 mars.)*

Sur la demande du gouvernement français, il y aura une conférence entre les délégués de la France et de la Suisse pour régler le transit du sel et pour empêcher la contrebande du sel qui se fait entre le canton de *Genève et la zone libre.* Le gouvernement français demande en outre des mesures communes pour combattre la contrebande de toutes sortes de marchandises, qui se fait sur la frontière, près de Molésulaz. Le Conseil fédéral a délégué à cette conférence M. Lentulus, directeur des péages, à Genève

M le conseiller national Butzberger, de Langenthal, agissant au nom d'un comité d'initiative pour la construction d'un chemin de fer du Jura au St-Gotthard, a adressé au Conseil fédéral une demande de concession sur le territoire des cantons de Soleure, de Lucerne, de Nidwald et d'Uri. Le Conseil fédéral demande avant tout les pièces et les justifications prévues par le décret du 20 février dernier.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES.

(Service spécial)

BERLIN, 1er mars.

Une grève générale des cochers de fiacre a commencé aujourd'hui à propos du nouveau règlement de police sur les voitures de place; on ne voyait plus dans la matinée dans les rues et sur les places publiques que des voitures tout à fait isolées.

BERLIN, 1er mars.

La Chambre des députés a adopté en troisième lecture et en second débat le projet de loi sur la modification des articles 15 et 18 de la Constitution, puis elle a voté défi*nitivement sur la loi* dans son ensemble.

Cette loi a été adoptée à l'appel nominal par 228 voix contre 108.

SION, 3 mars.

Les résultats des élections ne sont que partiellement connus. Le nouveau Grand Conseil aura de 60 à 65 conservateurs, contre 30 à 35 radicaux. La liste Chapelet (*alliance des radicaux et des libéraux conservateurs*) a passé. A Martigny, un conservateur est nommé.

FAITS DIVERS.

Un jeune homme, employé dans un bureau d'affaires de Lausanne, vient de recevoir d'un de ses amis de la campagne une lettre où nous lisons le *post-scriptum* suivant :

« Quand tu m'écriras sur une carte-cor-
» respondance, mets-la dans une enveloppe;
» notre facteur, qui est une mauvaise lan-
» gue, n'a pas besoin de savoir nos affai-
» res. »

Un étudiant en médecine passe un examen. Le professeur, l'interrogeant sur les différentes phases d'une maladie, lui pose cette question :

— Que feriez vous lorsque la crise serait arrivée à son plus haut degré?

Le candidat réfléchit longtemps, passe sa main sur son front, et, ne trouvant aucune solution, répond carrément :

— Ma foi, monsieur, je vous enverrais chercher.

Un horloger de Paris possède un objet qui sera la merveille de l'Exposition universelle de Vienne : c'est une montre en cristal de roche.

Elle a coûté trente ans de travail à un ouvrier mort il y a déjà de nombreuses années; cet ouvrier s'appelait Rebelier et travaillait dans les ateliers de Breguet, l'ancien. Il conçut un jour la folle idée de construire une montre, dont toutes les parties seraient en cristal de roche, moins le grand ressort bien entendu.

Il mit trente ans à la confectionner, comme nous l'avons dit; toutes les pièces en cristal sont tenues par des vis, également en cristal de roche, et la montre est à échappement Dupleix, un des plus difficiles à établir.

Un horloger de Paris vient d'acquérir de ses héritiers cette œuvre de patience et de recherche; il va l'exposer à Vienne où elle représentera dignement l'horlogerie; elle est cotée pour la vente 10,000 fr.

BOURSE DE BALE.

Bâle, le 1 Mars 1873

ACTIONS	Offert	Demandé.	Payé.
Actions de banque.			
Banque de Bâle 4 p. 100	5300 —	5260 —	— —
Union bâloise	520 —	— —	— —
Banq. du Commerce de Bâle.	732 25	730 —	732 50
Caisse hypothécaire de Bâle.	1110 —	— —	— —
Comptoir d'escompte, Bâle 5 p. 100.	2275 —	2220 —	—
Banque fédérale à Berne	590 —	587 50	590 —
Crédit suisse à Zurich.	— —	742 50	— —
Vereinsbank allemande.	— —	— —	—
Banque de Mulhouse.	535 —	532 50	— —
Banque d'Alsace-Lorraine	525 —	522 50	525 —
Actions de chemins de fer.			
Central-Suisse.	692 50	688 75	690 —
Nord-Est	632 50	630 —	630 —
Gothard.	530 —	527 50	— —
Rigi	— —	1300 —	— —
Ouest-Suisse.	292 50	290 —	290 —
Union-Suisse, actions primitives	150 —	145 —	— —
Union-Suisse, priorité.	395 —	— —	— —
Actions d'assurance.			
Assurance bâloise contre l'incendie	4500 —	4475 —	— —
Assurance bâloise sur la vie.	4890 —	4850 —	— —
Réassurance bâloise	— —	— —	— —
Assurance bâloise de transport.	1230 —	— —	— —
Neuchâteloise	— —	— —	— —
Eaux et Forêts Fribourg, actions de priorité	— —	545 —	— —
Fabrique de locomotives de Winterthour	545 —	540 —	— —
OBLIGATIONS			
Obligations fédérales 1857-1877 4 et demi p. 100	— —	— —	— —
Obligations fédérales 1876-1892, 4 et demi p. 100.	101 25	— —	—
Obligations fédérales 1877-1886, 4 et demi p. 100	—	— —	— —
Obligat' américaines 1882 *, 6 p. 100.	— —	522 50	— —
Obligations cantonales.			
Bâle, 4 et demi p. 100	100 25	— —	— —
Berne, 4 p. 100	— —	— —	— —
Berne, 4 et demi p. 100	99 50	— —	— —
Fribourg, 1es Hyp., 4 et demi p. 100.	100 —	99 —	— —
Fribourg, emprunt 1872, 4 et demi p. 100	95 15	95 —	95 15
Genève, 5 p. 100.	— —	— —	— —
Obligations des chemins de fer.			
Central, 5 p. 100	101 25	101 —	— —
Central, 4 et demi p. 100	99 50	99 25	99 50
Franco-Suisse *, 3 et trois quarts p. 100	—	— —	—
Nord-Est, 4 et demi p. 100	99 75	99 50	— —
Union des chemins de fer suisses, 1es Hyp., 4 p. 100	— —	86 25	—
Ouest-Suisse *, priv., 5 p. 100.	—	— —	—
Ouest-Suisse *, ord., 5 p. 100.	— —	—	—
Chemins de fer du Jura 5 p. 100	101 25	101 —	—

Les obligations désignées par une * se négocient coupons compris.

ANNONCES

EN DÉPOT

à la librairie A. BOREL, à Fribourg :

1 Histoire de la Révolution française, par Thiers, 4 vol. grand in-4°, avec gravures. Prix : fr. 20.

1 Histoire du prince Louis Napoléon, par Emile Marco-St-Hilaire, 6 vol. in-4°, avec gravures grand in-4°. Prix : fr. 21.

1 Histoire de Paris et des environs, par de Gaulle, 5 vol. grand in-4°, avec gravures. Prix : fr. 20.

1 Histoire de France, d'Anquetil, continuée par Léonard Gallois, 5 vol. grand in-4°, avec gravures. Prix : fr. 20.

1 Œuvres de Jean Racine, 5 vol. Prix : fr. 15.

1 L'Egypte et la Turquie, de 1829 à 1836, avec cartes et planches, 2 vol. Prix : fr. 2.

1 Dictionnaire des sciences dentaires. Prix : fr. 4.

1 St-Hilaire, leçons de botanique. Prix : Prix : fr. 8. (M 282 R C)

HOTEL DES MERCIERS

Marée fraîche

(M 280 R C)

Magasin THÉRAULAZ-CHIFFELLE

près du Tilleul, à Fribourg

Grand choix d'habillements pour noces

PRIX AVANTAGEUX

Plumes, Plumes pour lits.

Victor Bavaud, horticulteur, à Fribourg, prévient l'honorable public qu'il pourra disposer, pour ce printemps, de 15 à 20,000 épines blanches pour haies, à 15 fr. le 1000, ainsi qu'un beau choix d'arbres fruitiers. (M 284 R C)

Imprimerie catholique suisse,

Grand'Rue, 10, Fribourg.

Dépôt d'ouvrages religieux aux prix de Paris.

L'année d'expiation et de grâce 1870-1871. Sermons et oraisons funèbres, par M. l'abbé Besson, suivis de notices intéressantes sur quelques événements de la guerre franco-allemande. 1 vol. in-12 ; prix, fr. 3.

Bethléem, ou le mystère de la Sainte-Enfance, par le R. P. Faber. Edition nouvelle. 1 vol. in-12 ; prix, fr. 3.

Le Créateur et la créature, ou les merveilles de l'amour divin, par le R. P. Faber. 6me édition. 1 vol. in-12 ; prix, fr. 3»50.

Causes de nos désastres, réflexions d'un prisonnier de guerre français, par un officier supérieur. 1 brochure in-18 de 84 pages ; prix, 60 cent.

SœurBertine, la stigmatisée de Saint-Omer Ses relations avec les âmes du purgatoire, ses stigmates et ses prophéties (1800-1850), par M. l'abbé Curicque. 1 broch. in-12 ; prix, 40 cent.

Le protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne, par Jacques Balmès. 8e édition revue et augmentée d'une introduction par A. de Blanche-Raffin. 3 vol. in-12 ; prix, 9 fr.

Le Christ ou César ou le Christ-roi, par l'abbé Bénard. Ouvrage apprécié avec éloges par plusieurs publicistes distingués, par plusieurs évêques de France et recommandé par le Souverain-Pontife lui-même. Nouvelle édition en 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50.

Le pied de la croix, ou les douleurs de Marie, par le R. P. F.-W. Faber, docteur en théologie, supérieur de l'oratoire de St-Philippe de Néri (Londres). Nouvelle édition. 1 vol. in-12 ; prix, 3 fr. 50.

Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, par le R. P. Frédéric-William Faber. Nouvelle édition. 1 vol. in-12 ; prix, 3 fr. 50.

Les fausses dévotes et les vraies dévotes, par Jean Lander. 1 vol. in-18 ; prix, 45 cent.

Célèbres conversions contemporaines, par le R. P. Huguet. 2me édition améliorée. 1 vol. in-12 ; prix, 3 fr. 50.

Règne social du Christ, par l'abbé Bénard. Ouvrage dédié à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. 1 vol. in-12 ; prix, 2 fr. 50.

Les épopées françaises. Etude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale, par Léon Gauthier. 3 magnifiques volumes grand in-8° raisin, avec notes marginales, à 10 fr. le volume.

Le prophète David Lazeretti. Sa mission et ses prophéties, publiées en français par Victor C. de Stenay, auteur des *Derniers avis prophétiques,* etc. 1 vol. in-11 ; prix 50 cent.

Qu'est-ce que l'homme? ou controverse sur l'état de pure nature, dans laquelle sont longuement démontrées, surtout par les Pères, la raison et la fin de la Providence surnaturelle de Dieu relativement aux hommes, par Ant. Casinius, S. J. Edition enrichie de notes et remarques par le docteur Scheeben, professeur au séminaire archiépiscopal de Cologne. 1 vol. in-12 ; prix 3 fr. 50.

La Salette, Lourdes, Pontmain, voyage d'un croyant, par le comte Lafond, avec un appendice contenant une adresse au Pape-roi Pie IX par les pèlerins d'Einsiedeln. Nouvelle édition. 1 vol. in-12 ; prix 3 fr. 50.

Vertus et défauts des jeunes filles, par le R. P. Champeau ; 2 vol. in-18 ; prix 4 fr.

Pensées du comte J. de Maistre sur la religion, la philosophie, la politique, l'histoire et la littérature, recueillies et annotées par un Père de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-12 ; prix 6 fr.

L'Etat religieux, par Jules Didiot, d'après saint Thomas d'Aquin. 1 vol. in-12 ; 3 fr.

Le prisonnier de Kustrin, par de Bolanden. 1 vol. in-12 ; prix 1 fr. 25 c.

Les petits Bollandistes. Vies des saints d'après les Bollandistes, le P. Giry, Surius, Ribadeneira, Godescard, les Propres des diocèses et tous les travaux hagiographiques publiés jusqu'à ce jour, par Mgr Paul Guérin, camérier de Sa Sainteté Pie IX. Septième édition en 17 volumes grand in-8° à 6 fr. le volume.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

Assurance contre l'incendie, instituée depuis l'année 1869.

AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE FRIBOURG.

Capital versé	Fr. **4,000,000** —
Fonds de réserve au 30 juin 1867	» **3,703,729 05**
Primes à recevoir en 1869 et années suivantes	» **34,927,526 79**
Total	Fr. **42,631,255 84**

La Compagnie d'assurance du *Phénix* assure contre l'incendie, la foudre et les explosions à des primes fixes et modérées :

Tous objets mobiliers, comme mobiliers de ménage, provisions, mobiliers industiels et de chemins de fer, marchandises en magasins et en confection, instruments aratoires, produits de récoltes, bestiaux, etc.

Les contrats peuvent être faits pour la durée d'une ou de plusieurs années. Si l'assurance est faite pour plusieurs années et que l'assuré paie la prime totale d'avance, la Compagnie lui accorde gratuitement la continuation de l'assurance pour une autre année.

Les soussignés sont prêts à donner tous renseignements ultérieurs qui peuvent être désirés et à recevoir des propositions d'assurance. Ils recommandent la susdite Compagnie dont la solidité et la loyauté présentent toutes les garanties désirables au commerce, à l'industrie et au public en général.

Les Agents principaux pour le canton de Fribourg :
WECK et ÆBY, Grand'rue 48, à Fribourg.
Agent auxiliaire : **X. BROILLET.**

SOUS-AGENTS :

District de la Singine : MM. **Comte,** fils, notaire, à Fribourg ; **J. Huser,** avocat, à Fribourg.
» *du Lac :* **Roggen,** commissionnaire, à Morat ; **Æschlimann,** contrôleur des routes, à Morat ; **Félix Progin,** à Misery.
» *de la Broye :* **Chassot,** avocat à Estavayer ; **Glardon,** greffier, à Cugy.
» *de la Glâne :* **Forney-Riche,** syndic, à Romont ; **Cyprien Crausaz,** à Chattonaye.
» *de la Gruyère :* **Menoud,** notaire, à Bulle.
» *de la Veveyse :* **Philipponaz,** contrôleur, à Châtel-St-Denis.

MAISON

VIRGILE **DENOYON & Cie**

A MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).

ENGRAIS ORGANIQUE

AZOTÉ PHOSPHATÉ ET RICHE EN HUMUS, **5** FR. **50** LES **100** KIL. *(gare Paris).*

Cet engrais se recommande spécialement à MM. les cultivateurs par ses propriétés fertilisantes et son bon marché.

SUPERPHOSPHATE, — SULFATE D'AMONIAQUE, — NITRATE DE POTASSE, — DE SOUDE PHOSPHATE FOSSILE.

SEL POUR BESTIAUX A 4 FR. 50 LES 100 KIL.

Envoi sur demande de prospectus et renseignements.

(M. 194 R. C.)

AUX AGRICULTEURS

Tourteaux de Sésame blancs

Qualité supérieure

CHEZ ALPHONSE COMTE

176, rue de Lausanne, près de la Tête-Noire

FRIBOURG.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complétement guéris par la

Ouate anti-rhumatismale du Dr. Pattison.

Elle est est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce, contre les maux de dents, les lombagos, les irritations de poitrine, les maux de gorge, etc.

En rouleaux de Fr. 1 et de 60 cent., chez :

M. RIETER, pharmac., à Bulle

AGENCE CENTRALE

DES AGRICULTEURS DE FRANCE

ALFRED DUDOUY

Paris. — 38, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse). — Paris.

FUMIER DE L'HOMME

Représentant 5 à 6 fois la richesse du fumier de ferme.

Engrais humains recueillis intégralement par les procédés P. N. GOUX, dans les camps des environs de Paris.

17 francs le mètre cube en sac sur wagon à Versailles, par wagon complet.

Nous ne saurions trop recommander ce fond de fumure pour la préparation des terres destinées aux betteraves, pommes de terre et autres cultures de printemps.

(M. 196 R. C.)

Machines agricoles de Schaffhouse

Battoirs à blé à bras, perfectionnés, en fer et en bois. — **Battoirs avec manége,** pour un cheval ou un bœuf, de plusieurs systèmes. — Dits à 2 et 3 chevaux. — Hache-paille à une et deux lames. — **Broyeurs** à fruits. — **Pressoirs en fer** pour vin de raisins et de fruits, de la contenance de 250 à 750 litres, avec pression de 20 à 50,000 kilog.

Travail consciencieux, solidité garantie, expédition à la gare demandée.

S'adresser pour renseignements et commandes à M. **E. Vuagniaux,** agent de placement, à **Vucherens** (Vaud).